

PRÉSENCE DE REQUINS EN GASPÉSIE

INFORMATIONS ET LIGNES DE COMMUNICATION POUR LE PERSONNEL TOURISTIQUE

Les requins, dont le requin blanc, font partie des espèces qui fréquentent les eaux du Saint-Laurent. Leur présence demeure rare, mais elle suscite parfois des questions ou des inquiétudes chez les touristes.

Afin d'aider le personnel de l'industrie touristique à répondre et à rassurer la clientèle, Tourisme Gaspésie a rassemblé dans ce document les principales informations et lignes de communication à privilégier.

LES 3 MESSAGES CLÉS À RETENIR

- 1. Le requin blanc fait partie de l'écosystème marin du Saint-Laurent**
Sa présence est naturelle, connue des scientifiques et des acteurs du milieu nautique et touristique.
- 2. La vigilance est importante**
Comme pour toute activité en milieu naturel, il est recommandé d'adopter des comportements sécuritaires et responsables en mer.
- 3. Les activités nautiques demeurent sécuritaires**
Les entreprises touristiques et nautiques continuent d'offrir leurs activités normalement et adaptent leurs pratiques au besoin selon les conditions observées.



ÉVITEZ LA SPÉCULATION

Des **cartes interactives** de suivi des requins sont accessibles en ligne. Bien qu'elles puissent être intéressantes, elles ne donnent pas un portrait complet ou en temps réel de la présence des requins et ne constituent donc pas à elle seule une source fiable.



Est-ce qu'il y a des requins en Gaspésie?

Oui, certaines espèces de requins fréquentent le Saint-Laurent, dont le requin blanc à l'occasion.

Est-ce que c'est dangereux?

Le risque demeure très faible. Les interactions avec les humains sont extrêmement rares et les activités nautiques restent sécuritaires.

Peut-on continuer à se baigner et faire des activités nautiques?

Oui. La baignade, le kayak, les excursions en mer et les autres activités nautiques peuvent être pratiqués normalement.

Quels sont les comportements sécuritaires à adopter?

- Éviter d'entrer dans l'eau avec une blessure qui saigne.
- Rester attentif à son environnement.
- Ne jamais nourrir ni attirer un requin.
- Privilégier les activités en groupe.

Que faire si on aperçoit un requin?

Garder son calme, sortir de l'eau tranquillement si nécessaire et avvertir les personnes autour.

Il ne faut jamais tenter d'approcher, nourrir ou attirer l'animal.

Pourquoi en entend-on davantage parler?

Les observations sont aujourd'hui davantage rapportées grâce aux téléphones intelligents, aux réseaux sociaux et aux technologies de suivi utilisées par les scientifiques telles que les balises émettrices.

Mai 2026

Pour en savoir plus

Consultez le billet de blogue «Questions et réponses sur les requins en Gaspésie» sur le site Web de Tourisme Gaspésie au tourisme-gaspesie.com

